

Décision Générale colonial

Décision n° 604 concernant les services d’Etat.

n° 604

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 9 mai 1964
Numéro JO n° 5 du 01/07/1964	Date du numéro 1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'ex-sergent Dirie Waberi, n° mle 916, est rengagé dans la Milice de la C.F.S. pour un an et pour compter du 28 avril 1964, comme caporal moins deux. L'ex-sergent Dirie Waberi, n° mle 916, ayant effectué sept ans onze mois treize jours de services militaires et dix ans dix mois de services Milice, est rengagé comme caporal, moins deux ans de service, conformément à l'article 18 de l'arrêté 1252 du 16 novembre 1961. Il est affecté à la 3e compagnie de Milice à Ali-Sabieh.